

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÈGLEMENT DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE 2021 - (N° 10)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 35

présenté par

M. Ciotti, Mme D'Intorni, M. Portier, M. Cordier, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Le Fur,
M. Cinieri, Mme Corneloup, Mme Valentin, M. Hetzel, M. Kamardine et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.